

2023

FONDS
RÉGIONS ET
RURALITÉ

Photo : May Taratuta

RAPPORT ANNUEL
D'ACTIVITÉS

www.mrcjardinsdenapierville.ca

info@mrcjdn.ca



Centre récréatif, Hemmingford



Jeux d'eau, Sainte-Clotilde

MISE EN CONTEXTE

Le Fonds Régions et Ruralité est en vigueur depuis le 1er avril 2020. Il est doté d'une enveloppe totalisant près de 1,3 G\$ pour la durée du partenariat 2020-2024 : Pour des municipalités et des régions encore plus fortes.

Le FRR se décline en quatre volets :

- Volet 1 : Soutien au rayonnement des régions, en continuité avec le Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) (2016-2020).
- Volet 2 – Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC, en continuité avec le Fonds de développement des territoires (FDT) (2015-2020). Ce volet vise à soutenir les MRC et les organismes ayant compétence de MRC dans leur mission de développement local et régional.
- Volet 3 – Projets « Signature innovation » des MRC.
- Volet 4 – Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale.

LE FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ, VOLET 2

FRR Volet 2 - Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC

Les MRC peuvent affecter les sommes reçues notamment aux objets suivants :

- la réalisation de leurs mandats au regard de la planification de l'aménagement et du développement du territoire;
- le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services (domaines social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autre);
- la promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise;
- la mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique ou environnemental;
- l'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement avec des ministères ou organismes du gouvernement et, le cas échéant, d'autres partenaires;
- le soutien au développement rural.



Photo : Chantal Quimper

QU'EST-CE QUE LE DÉVELOPPEMENT LOCAL?

Le développement local et régional est un ensemble de processus entrepris par des acteurs locaux et régionaux afin de se donner les moyens de répondre aux besoins et aux aspirations de leur milieu. « La notion de développement indique qu'il s'agit d'un processus de transformation se déroulant dans le temps et non d'un état statique; il y a ici l'idée d'un mouvement, d'un changement dans sa dimension temporelle» (DSP Montérégie). « Le développement régional vise la prospérité des individus et des lieux » (Joanis, Martin, St-Cerny).

LES PRIORITÉS D'INTERVENTIONS 2023

Développement environnemental et gestion du territoire

- Mise en œuvre du Schéma d'aménagement et de développement révisé;
- Réalisation du Plan de développement de la zone agricole;
- Mise en œuvre du Plan de gestion des matières résiduelles;
- Révision du Schéma de couverture de risque incendie;
- Gestion des ressources en eau;
- Adaptation aux changements climatiques;
- Acquisition de connaissances sur les boisés;
- Offrir une expertise en foresterie et en environnement;
- Développement, harmonisation et promotion du réseau cyclable des Jardins-de-Napierville.

Développement économique

- Attraction de nouvelles entreprises et démarrage et expansion d'entreprises;
- Planification et soutien à la relève;
- Développement agro-touristique et promotion du Circuit du paysan;
- Organisation de la Semaine des grandes cultures et horticoles;
- Soutien à la commercialisation de produits locaux et à l'achat local;
- Formation aux entreprises;
- Place aux jeunes (contrer l'exode des jeunes, création d'entreprises).
- Pôle d'excellence en lutte intégrée (PELI)
- Démarrage et expansion d'entreprises

LES PRIORITÉS D'INTERVENTIONS 2022

Développement social

- Mise en œuvre des politiques familiales et Municipalité Amie des Aînés (MADA), régionale et locales et des démarches Stratégie jeunesse en milieu municipal (SJMM) et Municipalité Amie des Enfants (MAE);
- Réalisation de la politique de développement social avec en priorités le soutien aux initiatives et partage d'expertise en matière de sécurité alimentaire, de logement social et de réussite éducative;
- Soutien aux initiatives et partage de l'expertise en matière de loisirs.

Développement culturel

- Mise en œuvre de la Politique culturelle et du patrimoine 2020-2025;
- Promotion de l'Entente de partenariat territorial en lien avec la collectivité de la Montérégie (CALQ);
- Réalisation de l'Entente de développement culturel 2021-2023;
- Gestion de l'entente dans le cadre du Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine bâti (PSMMPI).

BILAN PAR PRIORITÉ

Développement économique

Délégation au CLD des Jardins-de-Napierville | 295 731 \$

La MRC délègue au CLD le mandat du développement économique. Cela comprend, notamment, le soutien au démarrage et à l'expansion d'entreprises, l'économie sociale et le développement agro-touristique. Chaque année, un montant est octroyé au CLD pour l'accomplissement de ce mandat et pour soutenir les entreprises. Cette entente, en plus d'établir la délégation du mandat de développement économique, indique les modalités de financement. Le CLD applique la *Politique de soutien aux entreprises de la MRC*.

Secteur bioalimentaire | 9 231 \$

Cette entente a pour objectif de soutenir la mise en oeuvre de la Stratégie bioalimentaire Montérégie et la promotion régionale La Montérégie, Le Garde-Manger du Québec en concordance avec les priorités régionales de développement du secteur bioalimentaire.

Table de concertation régionale de la Montérégie | 5 000 \$ (entente sectorielle)

La TCRM réunit les treize MRC et l'agglomération de Longueuil autour d'enjeux propres à la Montérégie. Elle collabore avec les ministères et organismes régionaux pour faire avancer les priorités de développement régional.

TCRM | 15 000 \$

La table réunit les 13 MRC et l'agglomération de Longueuil autour d'enjeux propres à la Montérégie. Elle collabore avec les ministères et organismes régionaux pour faire avancer les priorités de développement régional.

Bourses d'initiatives en entrepreneuriat collectif | 10 000 \$

Cette entente a pour objectif de soutenir l'émergence et le développement des entreprises et de projets d'économie sociale en Montérégie.

Arterre | 10 263 \$

Cette entente a pour objectif de faciliter l'accès à la terre pour la relève agricole afin de maintenir le dynamisme agricole de la Montérégie par l'embauche et le partage d'agents de maillage.

Développement environnemental et gestion du territoire

PRADMHH | 4 593 \$

Entente de partenariat avec le MAMH, Géomont et 4 MRCs afin d'effectuer une étude géomatique qui permet de déterminer les compétences de la MRC à l'égard des écoulements.

Réseau multifonctionnel | 5 000 \$

Cette entente permet de soutenir la réalisation d'actions visant la structuration, le développement et la valorisation des réseaux multifonctionnels de la Montérégie.

Piste cyclable - MRC | 123 216 \$ (FDT)

La MRC a procédé à la réfection d'une portion du Sentier du paysan afin de sécuriser le réseau cyclable.

Chaleurs extrêmes - MRC | 68 225 \$

La MRC a proposé un soutien financier maximal de 10 000 \$ à chaque municipalité désirant faire l'achat d'équipements leur permettant de lutter contre les chaleurs extrêmes.

BILAN PAR PRIORITÉ

Développement social

Soutien à la mission de Concertation Horizon | 20 000 \$

La mission de Concertation Horizon est d'accroître la capacité d'action collective des acteurs qui favorise l'amélioration des conditions de vie dans le territoire couvert par les 5 MRCs participantes de la Montérégie-Ouest et à positionner le développement social et la réussite éducative comme vecteurs de développement des communautés.

Chargé de projet MADA | 15 773 \$ (FDT)

Cette entente avec le Secrétariat des aînés vise à soutenir l'embauche d'une ressource humaine afin de coordonner la mise en oeuvre et le suivi des plans d'action MADA dans la MRC.

Panneau numérique - St-Édouard | 34 951 \$ (incluant 6 250\$ de FDT)

La municipalité s'est dotée d'un écran numérique afin de favoriser un dialogue dynamique avec ses citoyens.

Chalet du Parc - St-Michel | 20 000 \$

Améliorations du service des loisirs en permettant l'accessibilité à des infrastructures récréatives et sportives modernes et de qualité.

Terrain de Pickleball - Saint-Jacques-le-Mineur | 60 000 \$

La municipalité a bonifié le Parc des Aînés afin de créer nouveau un lieu de rassemblement pour les personnes du troisième âge en ajoutant un terrain de pétanque et en aménageant deux terrains de pickleball.

Jeux d'eau - Ste-Clotilde | 60 000 \$

Suite à des demandes citoyennes, la municipalité a aménagé un parc de jeux d'eau.

Parc canin - Napierville | 48 000 \$

En accord avec les priorités établies par les citoyens, la Municipalité a aménagé un parc canin.

Centre récréatif - Hemmingford Village et Hemmingford Canton | 80 000 \$

Création d'un espace de jeu ludique et pratique pour les jeunes familles en installant de nouveaux modules de jeux modernes.

Biblio-jeux - MRC | 17 218 \$

La MRC a proposé un soutien financier fixe de 2 500 \$ pour l'achat des jeux pour chacune des bibliothèques désirant adhérer au programme Biblio-jeux.

Développement culturel

Entente avec le Conseil des arts et des lettres du Québec | 5 000 \$

Cette entente a pour objectif de stimuler la création artistique et littéraire en Montérégie et de contribuer à leur développement et à leur diffusion.

Valorisation du patrimoine en Montérégie | 4 615 \$

Cette entente a pour objectif général de soutenir la réalisation d'activités visant à développer une vision régionale relative au patrimoine, principalement le patrimoine bâti, et des initiatives qui en assurent la promotion.

Entente de développement culturel 2017-2020 | 142 \$ (FDT)

L'entente vise à agir sur la vitalité culturelle de toutes les régions au bénéfice de l'ensemble de la population. Le MCC apparie la somme investie par la MRC. Cette entente comprend, notamment, la création d'un recueil de contes.

BILAN FINANCIER

Fonctionnement de la MRC | 265 000 \$

Gestion de l'entente | 20 000 \$

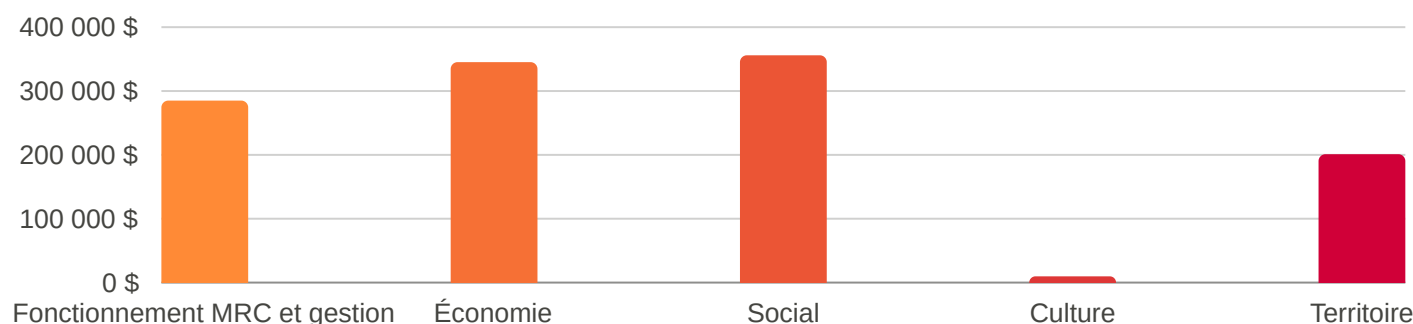
Les frais de fonctionnement sont reliés à la réalisation des mandats de planification de l'aménagement et du développement, au soutien des municipalités locales en expertise professionnelle, à la mobilisation des communautés et au soutien à la réalisation de projets structurants ainsi qu'à l'établissement, ou financement et à la mise en œuvre d'ententes sectorielles. Cela se traduit par la mise en œuvre du Schéma d'aménagement et de développement révisé, la réalisation du plan de développement de la zone agricole, l'établissement de la stratégie bioalimentaire et la mobilisation du milieu et la réalisation de projets reliés aux aînés et aux familles ainsi qu'à la culture.

Montant disponible

Enveloppe 2023 du FRR	1 029 614 \$
Résiduel enveloppes 2020-2021-2022	540 065 \$
Résiduel du FDT (non engagé au 31.12.2022)	158 297 \$
Total disponible	1 727 976 \$

Montants engagés par priorité

Développement économique	345 225 \$
Développement environnemental et gestion du territoire	201 034 \$
Développement social	355 942 \$
Développement culturel	9 757 \$
Fonctionnement de la MRC et gestion de l'entente	285 000 \$
Total	1 196 958 \$



BILAN FINANCIER

Montant engagé par projet

Bénéficiaire	Nom du projet	Montant
Entente sectorielle	Valorisation du patrimoine	4 615 \$
Entente sectorielle	PRADMHH	4 593 \$
Entente sectorielle	Arterre	10 263 \$
Entente sectorielle	BIEC	10 000 \$
Entente sectorielle	Bioalimentaire	9 231 \$
Entente sectorielle	Réseau multifonctionnel	5 000\$
Entente sectorielle	CALQ	5 000 \$
Entente sectorielle	TCRM	5 000 \$
TCRM	Soutien à la mission	15 000 \$
Concertation Horizon	Soutien à la mission	20 000 \$
MRC des Jardins-de-Napierville	Chargée de projet MADA	15 773 \$ (FDT)
MRC des Jardins-de-Napierville	Piste cyclable	123 216 \$ (FDT)
Hemmingford Canton	Centre récréatif	40 000 \$
Hemmingford Village	Centre récréatif	40 000\$
Napierville	Parc canin	48 000 \$
Saint-Jacques-le-Mineur	Terrain de Pickleball	60 000 \$
Sainte-Clotilde	Jeux d'eau	60 000 \$
Saint-Michel	Parc du Chalet	20 000 \$
Saint-Édouard	Panneau numérique	34 951 \$ (FDT)
CLD des Jardins-de-Napierville	Entente de délégation	295 731 \$
MRC des Jardins-de-Napierville	EDC 2017-2020	142 \$
MRC des Jardins-de-Napierville	Fonctionnement et gestion	285 000 \$
MRC des Jardins-de-Napierville	Chaleurs extrêmes	68 225\$
MRC des Jardins-de-Napierville	Biblio-jeux	17 218 \$
Total		1 196 958 \$

CONCLUSION

Cap vers l'avenir

L'année 2023 en fut une de grands changements à la MRC. Plusieurs nouveaux projets ont vu le jour, projets bénéficiant directement aux citoyens du territoire. Que ce soit en matière de développement social, économique, territorial ou culturel, la MRC peut fièrement relever plusieurs bons coups.

Pour l'année à venir, nous comptons nous appuyer sur nos bases solides pour nous tourner vers le futur. Nous avons espoir que les actions posées dans les dernières années ainsi que nos nombreux nouveaux projets et partenariats nous aideront à amener la MRC à un autre niveau.





Photographie: Cassandra Harvey

11 MUNICIPALITÉS, UNE GRANDE COMMUNAUTÉ